

Détournement de... mineurs !

Autor(en): **C.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le grand « Frédéric » de Tolochenaz

par Mme Julia Fulpius-Gavard

Est-ce que vous connaissez le grand Frédéric de Tolochenaz ? C'est un ami à l'Auguste, celui qui a failli s'acheter un château dans la zone, le mari de la Fanny, quoi ! Eh bien ! le grand Frédéric s'était emballé pour l'espéranto. Faut vous dire qu'il avait presque autant d'induction que le régent du village. Chaque fois qu'il pouvait tenir un copain, il lui disait :

— Il te faut apprendre c'te nouvelle langue. Tu verras, quand on la parlera tous, y aura plus de frontières, on sera tous frère et sœur. Des giries, quoi !

Avé le régent, qui baragouinait aussi la langue universelle, ils ont décidé d'aller ensemble à une assemblée d'espérantistes qui se tenait au diable vert, dans la Suède, je crois. Mais la femme au régent n'a pas permis à son mari de partir, rapport à la dépense. La Julie, la femme à Frédéric, a bien aussi glapi un peu, mais elle a fini par lui faire sa valise et lui mettre dedans un saucisson cuit dans une miche comme c'est la mode chez nous.

Voilà le Frédéric en route, tout content d'aller retrouver des gens qui parlaient son charabia universel. A peine arrivé chez les Allemands, il a bien vu que l'espéranto lui servait à rien du tout. Enfin, il est parvenu à bon port dans cette Suède et s'est trouvé tout de suite avec des types de toutes les races, et même de toutes les couleurs. Tout ce monde parlait l'espéranto, mais ils ne se comprenaient pas à cause de l'accent. Voilà le Frédéric bien ennuyé, parce qu'il aime causer pour montrer son induction.

Le soir, à un banquet, il se place à côté d'un type qui avait une tête qui lui revenait, et il se donne une peine du diable pour lui dire, en espéranto :

— Passez-moi voir une brique de pain ? Rebaillez-moi un peu de ce rôti, qui est rude bon !

L'autre cherchait aussi ses mots pour répondre. Enfin au café-à-l'eau, Frédéric, après avoir bien réfléchi, lui dit comme ça :

— C'est tout de même beau de se comprendre quand on vient des quatre z'antipodes. D'où est-ce que vous êtes, Monsieur ? Moi, je suis le grand Frédéric de Tolochenaz, dans le canton de Vaud.

Alors voilà l'autre qui s'éclaffe de rire et qui répond, en français cette fois :

— Oh ! alors, comme ça on va pouvoir parler, car je suis de Morges, moi !

Ils ne se sont plus quittés et ils n'ont plus cherché à causer l'espéranto. Mais le grand Frédéric n'a pas pu se tenir de raconter l'histoire à la Julie, et tout le village s'est fait une pinte de bon sang.

Détournement de... mineurs !

La Cp. 14 de mineurs effectuait un service de quatre jours dans l'ancienne capitale vaudoise de Moudon, pour apprendre à tout faire sauter... le cas échéant !

Ça engage à faire... la bombe, paraît-il. Aussi bien, à 23 heures (la retraite avait été battue au tambour à 12 h. 30), un fourrier accompagné du syndic rencontraient-ils encore un ou deux attardés sortant de la pinte...

— Et l'appel en chambre ? interroge le fourrier !

Les mineurs sourient, faisant bonne « mine » à mauvais jeu, et l'un d'eux de lâcher :

— Oh ! y savent déjà bien qu'on veut rentrer !

C. F.